



Syndics non professionnels

Toutes nos prestations
et outils comptables
pour vous aider

01

L'assistance
comptable
pour les
débutants

02

Le Logiciel
simply syndic
pour une
autonomie
complète

03

Les formations
sur le logiciel
pour se
perfectionner

04

L'assistance
aux syndics
responsables
pour la
sérénité



*Soyez sereins face à la comptabilité
de votre copropriété*

01

L'assistance comptable pour les débutants

Cette solution d'assistance est la meilleure solution pour les syndics non professionnels les plus néophytes et les plus hésitants.

- ◆ Solution alternative et ponctuelle qui permet au syndic non professionnel de se former afin d'acquérir une autonomie complète ;
- ◆ Le syndic non professionnel et les comptables d'ARC SERVICES travaillent en étroite collaboration ;
- ◆ ARC SERVICES fournit un cahier d'assistance comptable ;
- ◆ Tarif variable selon le nombre de lots principaux de (432,00 T.T.C pour 3 lots à 1700.00 T.T.C pour 23 lots) ;

En quoi consiste l'assistance comptable :

Le syndic non professionnel

- ◆ Relate toute la vie comptable de sa copropriété dans le cahier d'assistance comptable fourni ;
- ◆ Doit effectuer les appels de fonds selon le calendrier voté par l'assemblée générale ;
- ◆ Doit payer les fournisseurs et encaisser les règlements des copropriétaires.

Le comptable de ARC SERVICES

- ◆ S'engage à fournir les documents comptables nécessaires à la validité de l'approbation des comptes (annexes comptables) ;
- ◆ Rapprocher les banques ;
- ◆ Remarques & conseils pour améliorer la gestion

Chronologie :



Entre 3 & 6 semaines

Tout au long de l'année le syndic non professionnel renseigne le cahier d'assistance comptable



Le syndic non professionnel effectue les appels de fonds auprès des copropriétaires conformément au calendrier voté en AG

L'ARC met à disposition un logiciel, COPRO GESTION disponible à partir de son site rubrique outils de l'adhérent afin d'effectuer les appels de fonds

Accès outils de l'adhérent



Spécialement créé pour les syndics bénévoles adhérents à l'ARC, un outil pratique pour gérer vos appels de fonds en toute simplicité

Le syndic non professionnel remet le cahier à ARC SERVICES une fois l'exercice comptable terminé, accompagné des millièmes des copropriétaires et des relevés bancaires

ARC SERVICES fournit les documents obligatoires pour l'approbation de comptes : annexes comptables et des conseils & remarques pour améliorer la gestion



02

Le Logiciel simply syndic pour une autonomie complète

Ce logiciel s'adresse aux syndicats non professionnels ayant au préalable de bonnes connaissances comptables et juridiques ;

Le syndic reste autonome dans sa gestion et réalise sa comptabilité au jour le jour ;

Il existe 2 versions de ce logiciel :

- ▶ Une version résidentielle ;
- ▶ Une version en ligne



Simply Syndic

LES ATOUTS DU LOGICIEL SIMPLY SYNDIC

Il est simple d'utilisation et automatisé. Il a été conçu pour des syndicats non professionnels qui ne sont pas comptables de métier

Une assistance performante sur les 2 modules (comptabilité & AG)

Il permet une autonomie dans la gestion et permet d'établir une comptabilité de A à Z au jour le jour

Appels de fonds (courant, travaux, fonds travaux)

Enregistrement des factures & règlements

Enregistrement des salaires & règlements

Enregistrement des indemnités d'assurances et autres produits

Gestion des consommations individuelles

Module Assemblée générale

Différents courriers types : relances, mise en demeure

Etats datés

Il permet de réaliser une comptabilité conforme au décret comptable du 14 mars 2005

Nomenclature comptable respectée

Partie double (une écriture est débitée, l'autre est créditée)

Comptabilité d'engagement

Annexes comptables réglementaires

Uniquement sur la version full web

Utilisation Simple et facile !

TARIF DU LOGICIEL SIMPLY SYNDIC FULL WEB

ABONNEMENT ANNUEL	TARIF T.T.C.
Jusqu'à 10 lots principaux	350,00 €
De 10 à 20 lots principaux	465,00 €
De 21 à 50 lots principaux	655,00 €
De 51 à 100 lots principaux	825,00 €
Plus de 101 lots principaux	Sur devis

TARIF DU LOGICIEL SIMPLY SYNDIC RESIDENTIEL

A L'CHAT	TARIF T.T.C.	MAINTENANCE ANNUELLE
Jusqu'à 5 lots principaux	190,00 €	225,00 €
Jusqu'à 10 lots principaux	265,00 €	225,00 €
De 11 à 20 lots principaux	400,00 €	280,00 €
De 21 à 50 lots principaux	550,00 €	400,00 €
De 51 à 100 lots principaux	650,00 €	515,00 €

03

Les formations sur le logiciel pour se perfectionner

Dans un souci de toujours mieux répondre aux besoins de nos adhérents, ARC-Services propose aux utilisateurs du logiciel Simply Syndic des séances de coaching.



Simply Syndic

LES FORMATIONS SUR LE LOGICIEL

Coaching en présentiel & en groupe de 3 à 4 personnes :

<ul style="list-style-type: none"> Formule essentielle : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice & clôture des comptes 	4 séances de 4 heures	300,00 € T.T.C.
<ul style="list-style-type: none"> Formule complète : de la prise en main du logiciel à la clôture des comptes 	6 séances de 4 heures	400,00 € T.T.C.

Coaching en visioconférence & en individuel :

<ul style="list-style-type: none"> Formule essentielle : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice & clôture des comptes 	2 séances de 1 h 30	350,00 € T.T.C.
<ul style="list-style-type: none"> Formule complète : de la prise en main du logiciel à la clôture des comptes 	3 séances de 1 h 30	450,00 € T.T.C.
<ul style="list-style-type: none"> La séance unique 	1 séance de 1 h 30	180,00 € T.T.C.

Coaching en présentiel & en individuel :

<ul style="list-style-type: none"> Formule essentielle : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice & clôture des comptes 	2 séances de 1 h 30	350,00 € T.T.C.
<ul style="list-style-type: none"> Formule complète : de la prise en main du logiciel à la clôture des comptes 	3 séances de 1 h 30	450,00 € T.T.C.
<ul style="list-style-type: none"> La séance unique 	1 séance de 1 h 30	180,00 € T.T.C.

L'assistance aux syndicats responsables pour la sérénité



Accompagner le syndic non professionnel dans la gestion de sa copropriété grâce à des experts de l'ARC, à savoir :

- ◆ Le syndic non professionnel dépose les documents (factures, relevés bancaires, remises de chèques et autres) sur une **plateforme dédiée** ; L'équipe ARC SERVICES est alertée de ce dépôt et enregistrent les documents au jour le jour ;
- ◆ Un espace copropriétaires permettant de consulter son compte ainsi que les documents de la copropriété (procès-verbaux, règlement de copropriété, appels de fonds, fiche synthétique) ;
- ◆ Référents dédiés administratif/juridique/comptable ;
- ◆ Saisies des factures et des règlements ;
- ◆ Saisies des encaissements des copropriétaires ;
- ◆ Préparation des appels de fonds et des relances ;
- ◆ Clôture comptable et génération des annexes comptables ;
- ◆ Etats datés ;
- ◆ Mise à jour du registre des copropriétés ;
- ◆ Convocation et procès-verbal d'assemblée générale ;
- ◆ Utilisation de la plateforme pour l'enregistrement des votes en assemblée générale ;
- ◆ En option, établissements des fiches de paies et déclarations sociales.

TARIF DU SERVICE

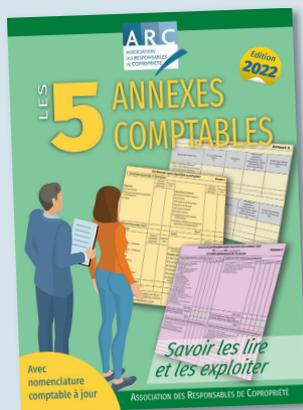
NOMBRE DE LOTS PRINCIPAUX	TARIF T.T.C. / EXERCICE COMPTABLE
De 2 à 3 lots	850 € T.T.C.
De 4 à 6 lots	1 000 € T.T.C.
De 7 à 9 lots	1 200 € T.T.C.
De 10 à 30 lots	138 € T.T.C. / LOT / AN
Au-delà de 30 lots principaux	Sur devis

Pour tous renseignements

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements
ou pour obtenir un devis à l'adresse suivante :

comptasnp@arc-copro.fr ou par téléphone au **01 40 30 42 82**

Et n'oubliez pas...



ARC SERVICES

7, rue de Thionville • 75019 PARIS

N° SIRET : 378 356 968 00057 • RCS PARIS B 378 356 968